Vivre À BOURGNEUF

#09
JUIN
2023

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Le budget pour 2023 a été voté

Page 4

Pourquoi une nouvelle école ?

Page 3

Agenda des festivités à Bourgneuf

Page 8

Bourgneuf

@VivreaBourgneuf

Mairie de Bourgneuf - Charente-Maritime - Tél. : 05 46 55 00 28
mairie.bourgneuf17@gmail.com - **www.bourgneuf.fr**

Vivre À BOURGNEUF

ÉDITO

PAUL-ROLAND VINCENT
Maire de Bourgneuf

Chère Madame, Cher Monsieur,

La démission du maire de Saint-Brevin-les-Pins, Yannick Morez, en raison de violences à son égard, nous interpelle, d'autant qu'elle s'ajoute aux près de 1 300 démissions de maires intervenues depuis les élections de juin 2020. De même, certains messages sur les réseaux sociaux sont de plus en plus agressifs et mettent en cause, de façon inconsidérée, les équipes municipales qui tentent d'œuvrer pour le bien commun.

À Bourgneuf, je constate hélas de telles dérives, surtout lorsque l'intérêt général contrevient aux intérêts de particuliers. Comment défendre son pré carré quand l'intérêt de tous, notamment de nos enfants, est en jeu ? En dépit de telles réactions, notre équipe est bien déterminée, dans toutes ses décisions, à toujours privilégier ce qui lui apparaît comme relevant de l'intérêt général.

> **Après deux mois de juin et juillet particulièrement festifs à Bourgneuf, lors de nos rendez- vous devenus habituels (Estivales du vendredi soir, Fête de l'école et de l'AFR, Fête de la musique et Fête du village), nous arriverons bien vite aux vacances d'été que je vous souhaite, au nom du conseil municipal, les plus agréables possibles. Au plaisir de vous retrouver dès septembre sur la place de l'église pour échanger, se retrouver et profiter du "bien vivre ensemble".**

Bien à vous.

Vivre à Bourgneuf n°09
Juin 2023
Directeur de la publication : Didier Leguay
Comité de rédaction :
Marie-France Olivier - Aurore Bodet
Paul-Roland Vincent - Didier Leguay
Jean-Louis Léger - Sarah Ferrier
Marie Berry - Nathalie Litschgy
Création et impression :
Marie Tigoulet, Imprimerie Rochelaise

PEFC 10-31-1240

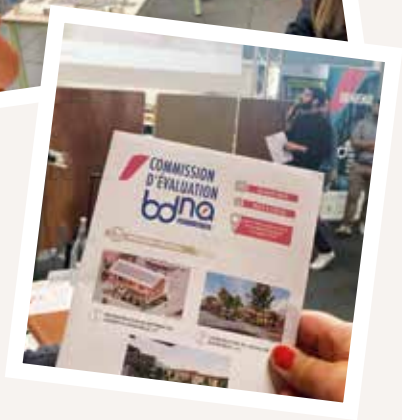

ÉCOLE

POURQUOI UNE NOUVELLE ÉCOLE ?

Paul-Roland Vincent

“Mais enfin, pourquoi une nouvelle école, la nôtre est très bien !” entend-on parfois au détour d’une conversation au café… Avec cet article, vous saurez tout sur ce projet.

Je ne reviens pas sur la genèse de ce projet : elle a été rappelée dans les magazines précédents. Mais j’entends dire, parfois, qu’il s’agirait d’un projet “pharaonique”, et que l’école actuelle convient parfaitement aux nécessités pédagogiques en vigueur.

Eh bien, voici quelques données pour éclairer votre jugement !

D’abord, souvenons-nous que l’école actuelle est séparée par une route départementale passante et, quoi que l’on fasse, ce sera toujours le cas. Les enfants traversent plusieurs fois par jour cette route, avec les risques que cela entraîne vu le comportement de certains automobilistes. Une de nos ATSEM a d’ailleurs été bousculée par une voiture en octobre dernier alors qu’elle sécurisait le passage des enfants.

En outre, les factures d’énergie sont passés de 23 000 € à 36 000 € cette année, alors que nous bénéficions du bouclier tarifaire ! Mais jusqu’à quand ?
Si nous avions voulu rester dans l’école actuelle, il aurait fallu rénover complètement les bâtiments, soit une facture d’environ 2 M€. N’oublions pas que durant ces travaux, des Algeco pour les enfants auraient été nécessaires : pour une classe, il faut compter environ 45 000 € par an. Or, nous avons six classes… En outre, où placer ces Algeco, les cours étant déjà trop petites ?

L’équipe municipale vous a donc proposé, lors des élections de 2020, un projet d’école sur une partie du stade Alice Bonnefons : pas de foncier à acheter, mutualisation des espaces destinés à nos jeunes, parking existant, lieux sécurisés.

Pour boucler le budget, il nous faudra vendre divers terrains qui appartiennent à la commune.
En outre, la mairie déménagera dans le restaurant scolaire actuel : l’ancienne forge du village deviendra ainsi la salle de mariage et du conseil. Les autres bâtiments de l’école seront ou vendus, ou loués.
Loin d’être un projet “pharaonique”, cette nouvelle structure se veut sobre et sera un lieu de vie pour les enfants de Bourgneuf tant durant le temps scolaire que périscolaire, c’est-à-dire tout au long de l’année. En outre, les associations pourront bénéficier des locaux durant les week-ends et certaines périodes de vacances.

Enfin, pour ceux qui continueraient à douter, je rappelle que l’équipe municipale ne travaille pas seule : ce projet a été validé par le Conseil Départemental, la Préfecture, la Banque des Territoires, la Caisse d’Allocations Familiales et le Trésor Public, entitées fort peu fantaisistes.

Vous l’avez compris, je récuse les fausses rumeurs et j’invite les détracteurs de ce projet à venir le découvrir à la mairie ou à l’occasion des présentations qui seront proposées dans les semaines et mois à venir. ■

QUELQUES CHIFFRES

COÛT DU PROJET	5 M€
SUBVENTIONS	3 M€
VENTES DE TERRAINS ET BÂTIMENTS	1,5 M€
EMPRUNT	500 000 €

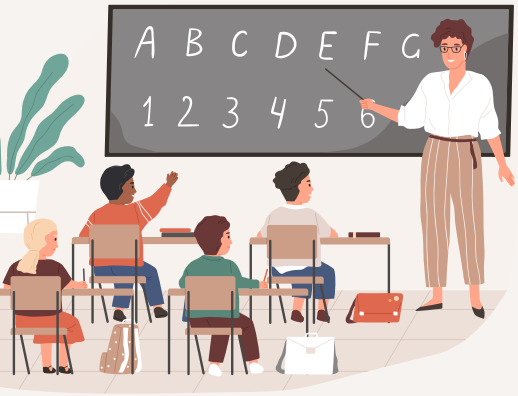

BUDGET

LE BUDGET
POUR 2023 A ÉTÉ VOTÉ

Paul-Roland Vincent

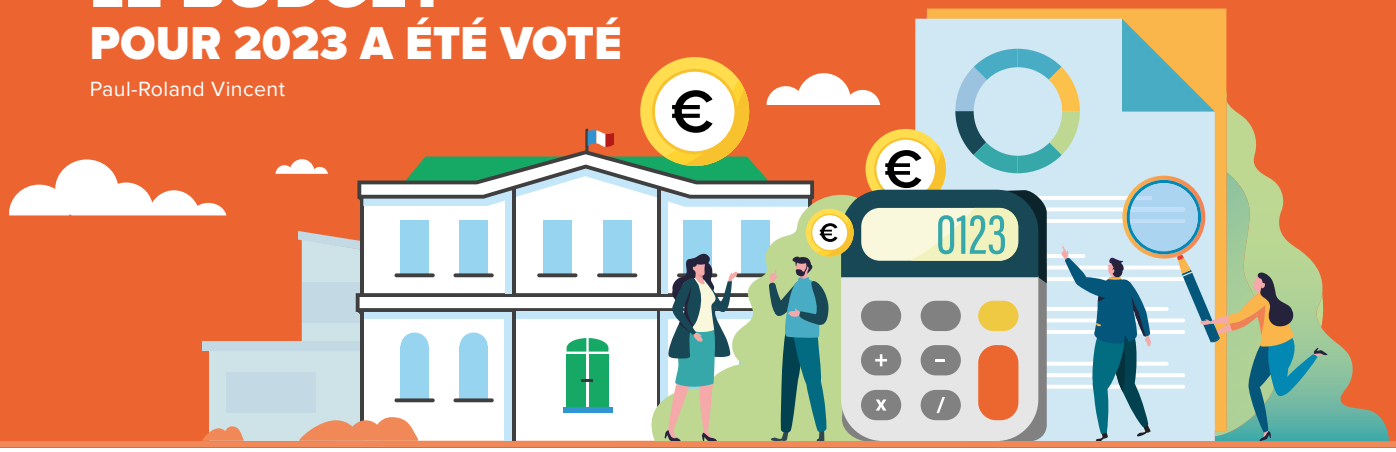

L'élaboration du budget est le temps fort de la vie financière d'une commune. Il marque les étapes qui façonnent l'avenir de Bourgneuf, tout en évaluant dans le temps les ressources financières.

L'année financière 2022 a été facilitée par la bonne anticipation des augmentations des salaires en juin et du coût de l'énergie, couplé à un plan de sobriété efficace qui ont permis de continuer de financer les investissements et la vie du village :

→ Dernière tranche pour la traversée & la sécurisation du village 198 772 €
→ Entretien de voirie & enfouissement de lignes 35 642 €
→ Réparation de la toiture du local de stockage 8 210 €
→ Nouveaux vélos et lits pour l'école 2 000 €
→ Presbytère : 1ère tranche de 90 300 € (achat à l'Établissement public foncier)

Le compte administratif 2022 et budget primitif 2023 et ont été votés le 7 avril 2023. Le budget principal et le budget annexe représentent 2,718 millions euros.

LE BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL 2023

1 462 464,66 € EN FONCTIONNEMENT	2,7 MILLIONS €	1 220 594,57 € EN INVESTISSEMENT

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 462 464,66 €

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

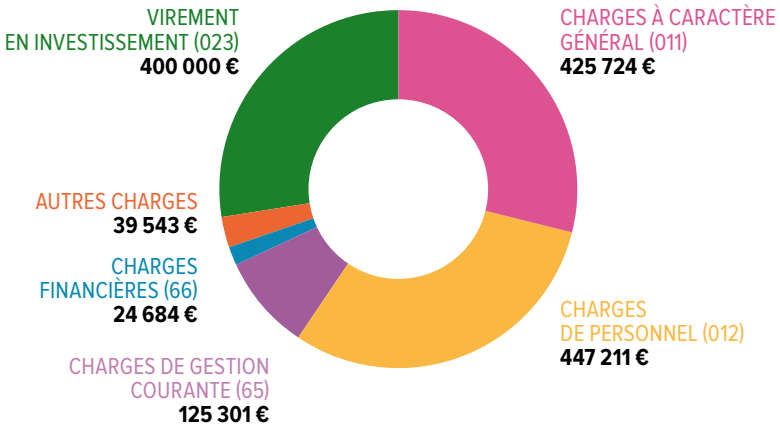

*011 : énergies (87 176 €), assurance, entretien voiries et bâtiments et véhicules (98 900 €), fournitures scolaires (9 060 €), cantine (68 582 €), animations et fêtes (16 000€).

*012 : salaires et charges des 12 collaborateurs de la commune. Montant en baisse de 8% versus le budget 2022 dû au départ d'une agente remplacée en interne.

*65 : indemnités et charges de 7 élus (57 900 €), SIVU SIVOM (50 000 €), subventions aux associations (10 000 €).

*66 : intérêts des emprunts + 6 700 € versus 2022 pour anticiper les potentielles augmentations liées aux variations de taux et aux déblocages d'emprunt.

*023 : ce virement est le signe d'une gestion saine permettant la participation à l'amortissement du capital de la dette et au financement de nouveaux investissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

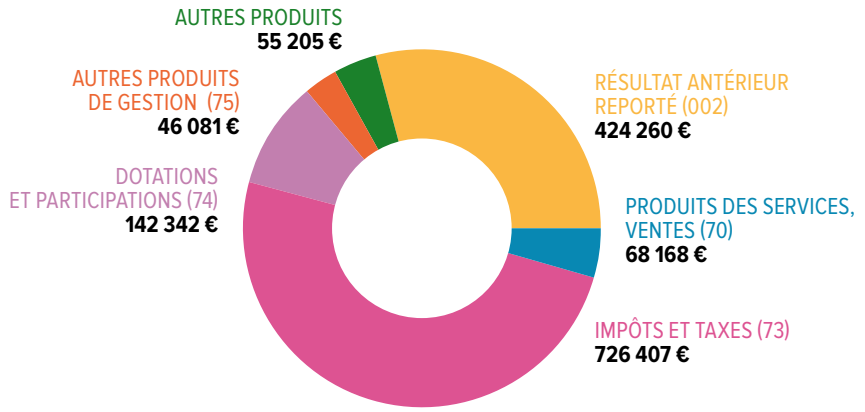

*70 : augmentation des recettes de cantine (participation de l'État de 3 € par repas à 1 €).

*73 : taxes foncières sur le bâti et non bâti (627 418 €), dotation de la CdA (71 767 €), droits de mutation (14 457 €).

*74 : dotations de l'État, remboursement de TVA.

*75 : loyers des immeubles dont les montants suivent les indices légaux (41 082 €).

*002 : partie de l'excédent de fonctionnement de 2022 reportée en 2023.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 220 594,57 €

Elle prépare l'avenir et concerne des dépenses à caractère exceptionnel.

Parmi les recettes d'investissement 2023, on retrouve entre autres :

→ Un total de 400 000 € viré depuis le budget de fonctionnement
→ Un 1er emprunt de 190 000 € fléché pour le projet de la nouvelle école,
→ Diverses subventions perçues selon l'avancement des projets 175 240 €
→ La taxe d'aménagement rétrocédée par la CdA sur les nouvelles constructions 106 589 €

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

Entretien de voirie, eau pluviale, enfouissement de lignes
76 621 €

Rénovation du vestiaire et clôture pour le village de l'Ours Plume
17 500 €
(une recette de 5 716 € a été perçue du département et l'association paye un loyer annuel de 3 000 €)

Création d'un ossuaire au cimetière
2 628 €

Rénovation Aire de jeux
26 029 €
(une subvention de 8 622 € est accordée par le département)

Nouveau site internet
8 000 €

Nouvelle école : Phase 1
Études, travaux préparatoires
642 825 €
Le projet bénéficie d'un taux de subventions total de 60%. Afin de ne pas alourdir les impôts, le conseil municipal souhaite limiter l'emprunt et vendre des terrains ou bâtiments de la commune avec un cahier des charges strict. Le bilan d'impact financier est très bon puisqu'il permet de réduire les charges.

Remboursement des emprunts	TOTAL EMPRUNTÉ	DATE DE L'EMPRUNT	FIN DE L'EMPRUNT	ANNUITÉ
Construction salle associative	**200 000**	**2011**	**2031**	**13 860**
Rénovation forge pour restaurant scolaire	**75 800**	**2014**	**2029**	**6 753**
Salles musique dessin / classe	**174 700**	**2014**	**2029**	**14 866**
Traversée du centre bourg	**500 000**	**2019**	**2060**	**20 293**
Remboursement emprunt relais	**300 000**	**2021**	**2023**	**300 720**
Éclairage place de l'église	**25 286**	**2021**	**2026**	**5 057**
Génie civil Télécom Route de La Rochelle	**6 019**	**2022**	**2027**	**1 204**

→ Les documents budgétaires sont disponibles dans leur intégralité sur notre site bourgneuf.fr

Quelques chiffres pour l'année 2022 :

30 membres actifs
170 adhérents
2500 visiteurs pour la saison 3
une ouverture du 23 avril au 7 octobre

LE VILLAGE DE L'OURS *plume*

FOURNITURES
+ PLOMBERIE (L.PEREIRA)
+ CLÔTURE (JCP)
+ MAIN D'ŒUVRE COMMUNALE
17 841 €

SUBVENTION CD17
5 716 €

RESTE À CHARGE
12 125 €

VIE DU VILLAGE

LE NOUVEAU VILLAGE DE L'OURS PLUME !

Didier Leguay

Le 29 avril, le nouveau Village de l'Ours Plume a ouvert ses portes pour lancer la saison 2023. Les mois précédents ont été mis à profit pour viabiliser au mieux cet endroit avec le concours de la Mairie.

Un très grand merci à Pierrick pour son travail de rénovation des vestiaires et à l'entreprise JCP-Clôture de Forges pour la rapidité de mise en place de l'entourage. La poursuite de toute activité (Ours Plume ou autre) n'est plus possible sur l'espace de l'ancien presbytère où le bâtiment menace de s'écrouler. Afin de pérenniser l'activité de l'association, ce nouveau lieu a été validé par ses membres moyennant les travaux d'aménagement nécessaires.
Cette solution lui a permis d'avoir une meilleure visibilité dans le temps (convention pour 3 ans avec un loyer de 250 €) et à la commune de redonner vie aux anciens vestiaires du foot inutilisés depuis déjà plusieurs années. Les investissements consentis valorisent ce site qui restera pour la commune, quoiqu'il advienne, un espace beaucoup plus accueillant que ce qu'il était devenu.

Désireuse d'ouvrir dès fin avril, en particulier pour honorer son récent statut d'EVS (Établissement de Vie Sociale), l'équipe de l'Ours Plume a réussi à remobiliser ses troupes pour prendre à sa charge les derniers travaux de finition et d'installation. Pari réussi et la présence du nombreux public le jour de la réouverture prouve que celui-ci a aisément trouvé le chemin de ce nouveau "village".
La mise en place de 2 chalets en bois (financés par l'Ours Plume et ses subventions - CAF et Région) complètera les installations. C'est donc dans de toutes nouvelles structures, sur un site réaménagé, que les Amis de l'Ours de Plume accueilleront désormais adhérents et visiteurs dans les meilleures conditions pour toutes les activités et évènements déjà programmés. ■

VIE DU VILLAGE

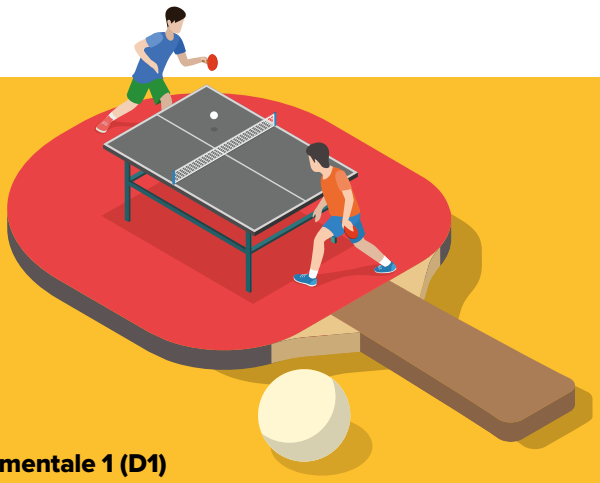

LES INFOS DU CLUB DE TENNIS DE TABLE DE BOURGNEUF SAINT ROGATIEN

Équipe du Club de Tennis de Table

Championnat de France : les équipes engagées en Départementale 1 (D1) et Départementale 2 (D2) se maintiennent. Vivement la prochaine saison !

La saison s'est achevée le 14 mai avec un nul 7-7 pour la D1 qui recevait Saintes et une défaite 6-8 pour la D2 en déplacement à Gémozac. Les 2 équipes se classent respectivement 3ème / 8 en D1 et en D2. Une équipe de jeunes débutants, engagée en D3, a terminé 4ème / 8. Les équipes évolueront aux mêmes niveaux la saison prochaine. 4 équipes (1 en -13ans et 3 en -19ans) ont également participé aux championnats jeunes. 9 jeunes étaient engagés en compétition individuelle ; Mathurin a atteint les demi-finales de la compétition réservée aux juniors !
Nous vous attendons nombreux au forum des associations et aux séances de début septembre pour découvrir nos activités ! ■

Les infos pour la saison 2023/24 :

Reprise des séances d'entraînements (encadrées par un entraîneur diplômé) :
mardi 5 sept. à la salle de St Rogatien pour les jeunes et adultes
jeudi 7 sept. à la salle de Bourgneuf pour les jeunes

Reprise des séances de jeu libre :
le mardi 5 sept. à la salle de St Rogatien

ÉCOLE

CANTINE SCOLAIRE : UN NOUVEAU CUISINIER ET L'INSTAURATION D'UN TARIF SOCIAL

Paul-Roland Vincent

Suite au départ à la retraite de notre cuisinière en 2018, la municipalité avait décidé de passer par un prestataire extérieur. Le contrat nous liant à cette société ayant donné satisfaction pendant trois ans, nous l'avons renouvelé en 2022. Mais aujourd'hui, rien ne va plus.

Depuis quatre mois, la qualité des repas à la cantine laisse à désirer. Après plusieurs lettres en A/R et réunions avec notre prestataire, il apparaît que cette société n'est plus à même de proposer des repas de qualité. Dans sa séance du 22 mai, le conseil municipal, sur ma proposition, a décidé de rompre le contrat qui nous liait à API.

Que va-t-il se passer en septembre ?

La mairie va embaucher un cuisinier professionnel qui a travaillé dans de nombreux restaurants et qui préparera les repas de nos enfants, repas que nous voulons bons, sains, copieux et issus en majorité de produits locaux et bio. Après avoir rencontré la maire de Montroy, il sera possible de mutualiser les commandes avec le restaurant scolaire de notre voisine dont la qualité des repas n'est plus à démontrer : ainsi nous garantirons à nos enfants des repas simples et adaptés à leurs attentes.

Parallèlement, nous mettrons en place en septembre de nouveaux tarifs en raison, d'une part, de l'instauration d'un tarif social et, de l'autre, de l'augmentation du coût des matières premières.

Comme pour toutes les communes, le restaurant scolaire de Bourgneuf est largement déficitaire, mais il nous a paru opportun d'instaurer un tarif à 1 euro pour les familles modestes tandis qu'un tarif progressif sera proposé aux ménages en fonction de leur quotient familial. ■

RETROUVEZ LA BARKETTE TRUCK TOUS LES DIMANCHES MIDI À BOURGNEUF !

PRÉCOMMANDEZ AU 06 35 51 14 20

Agenda

SAMEDI 8 JUILLET
"Partir en livre" :
Village de l'Ours Plume

LUNDI 31 JUILLET
Ondes classiques
Église de Bourgneuf

DIMANCHE 6 AOÛT
Concours de La Boule en Bois
Stade Alice Bonnefons

VENDREDI 1er SEPTEMBRE
Les Estivales
Forum des associations
+ démonstrations
Food-truck LE GOÛT DU MONDE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
Tournoi 4 P - Tennis de table

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
Les Estivales
Retransmission rugby
France/Nouvelle-Zélande (APE)
Food-truck LES CRÊPES DE PHLIPPE

VENDREDI 15 SEPTEMBRE
Les Estivales
Dernière de la saison
Musique : The Mandarines
Food-truck MAMIDÉ

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
Vide-grenier APE

DIMANCHE 8 OCTOBRE
Marche Octobre rose AGV

VIE DU VILLAGE

RETOUR EN IMAGES !

merci à tous !

12/03
Stage chant (Chorale de Bourgneuf A Chœur Battant)

Les Estivales du vendredi soir

07/05
Troc plantes / Troc'n Roll (Bourgneuf Festivités)

17/06
Portes ouvertes
Caserne pompiers Bourgneuf-Ste Soulle

09/06
Spectacle de l'école de danse de l'AFR

25/04
Retour sur concertation nouvelle école

29/04
Ouverture saison
Village de l'Ours Plume

08/04
Rallye photo / chasse aux œufs (APE)

08/05
Cérémonie du souvenir

14/05
Vide grenier de l'AFR

02/04
Marche de printemps (AGV)